

**Résultats
de l'année 2009
Mobistar**

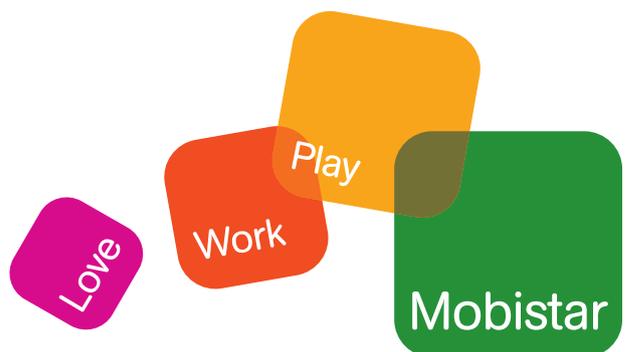


Table des matières

Communiqué de presse	4
Rapport de gestion	12
Déclaration des personnes responsables	18
Rapport du commissaire	19
Etats financiers	20

Communiqué de presse

Embargo jusqu'au 11 février 2010 à 7h00
Information réglementée

Mobistar annonce un chiffre d'affaires en hausse de 2,25 %

Bruxelles, le 11 février 2010 – Mobistar communique ce jour ses résultats pour l'exercice 2009. L'opérateur enregistre un chiffre d'affaires et un résultat net supérieurs à ses prévisions. La marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie et le niveau d'investissements sont en ligne avec les attentes. Le cash-flow organique et le résultat net permettront à l'opérateur d'octroyer un dividende pour un montant total de 273 millions d'euros, soit un dividende total de 4,55 euros par action. Mobistar annonce également un plan de développement spécifique pour 2010 afin de poursuivre sa croissance.

Faits marquants:

- Le chiffre d'affaires consolidé de Mobistar progresse de 2,25 % en 2009 et dépasse ainsi les objectifs de la société d'un chiffre d'affaires stable.
- Fin décembre 2009, le groupe Mobistar totalise 3.827.268 clients actifs en téléphonie mobile, contre 3.818.291 clients actifs en décembre 2008.
- En 2009, l'opérateur enregistre un nombre record de ventes de téléphones mobiles, soit 915.000 terminaux contre 725.000 en 2008; le chiffre d'affaires des ventes de téléphones mobiles est en progression de 39,5 %.
- Le nombre de clients Internet mobile progresse en 2009 de 77,4 % et s'élève à la fin de l'exercice à 85.281.
- La part des données mobiles dans le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile s'élève à 28,7 % fin décembre 2009, contre 21,8 % fin 2008.
- A la fin de l'exercice 2009, Mobistar enregistre 38.038 clients ADSL, soit une augmentation de 60,1 % par rapport à fin 2008. Le nombre de lignes actives en téléphonie fixe atteint 149.700 fin 2009, soit une hausse de 22,7 % par rapport à fin 2008.
- La marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie atteint 39,2 % à la fin de l'exercice 2009, proche des prévisions.
- Le résultat net du groupe Mobistar s'élève à 260,3 millions d'euros fin décembre 2009, supérieur à la fourchette fixée entre 240 et 260 millions d'euros.
- Mobistar a investi 146,1 millions d'euros en 2009, ce qui représente 10,1 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, comme prévu initialement.
- En octobre 2009, le Conseil d'Administration de VOXmobile a décidé d'adopter la marque Orange et de changer le nom de la société en Orange S.A.
- Grâce à l'accord signé en novembre 2009 sur le rachat des activités business et carrier de KPN Belgique pour un montant de 65 millions d'euros, Mobistar renforcera sa division B2B.
- Le Conseil d'Administration de Mobistar proposera l'octroi d'un dividende ordinaire de 2,90 euros par action et d'un dividende extraordinaire de 1,65 euro par action et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale du 5 mai 2010.

1. Chiffres consolidés du groupe Mobistar

Chiffres-clés consolidés du groupe Mobistar	2008	2009	Variation
Total clients actifs ⁽¹⁾ Mobistar S.A., Orange S.A. (L) et MVNO (téléphonie mobile)	3.818.291	3.827.268	+0,24 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	1.532,7	1.567,2	+2,25 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	1.443,7	1.444,8	+0,08 %
EBITDA ⁽²⁾ (mio €)	591,6	567,0	-4,16 %
Bénéfice net consolidé (mio €)	280,1	260,3	-7,07 %
Bénéfice net par action ordinaire (€)	4,67	4,34	-7,07 %
Investissements nets (mio €)	159,9	146,1	-8,63 %
Cash-flow organique ⁽³⁾	297,1	298,4	+0,44 %

Résultats

Malgré un climat économique particulièrement défavorable, les résultats du groupe Mobistar pour l'exercice 2009 sont bons et dans certains cas meilleurs que les prévisions.

Fin décembre 2009, le groupe Mobistar compte 3.827.268 clients actifs en téléphonie mobile, soit 8.977 clients de plus par rapport à fin décembre 2008. Cette progression modérée s'explique principalement par la baisse du nombre de clients MVNO.

L'exercice 2009 du groupe Mobistar se clôture sur un chiffre d'affaires consolidé de la téléphonie s'élevant à 1.444,8 millions d'euros, contre 1.443,7 millions d'euros un an auparavant. Le chiffre d'affaires consolidé total progresse de 2,25 % en 2009, passant de 1.532,7 millions d'euros à 1.567,2 millions d'euros, grâce entre autres aux excellents chiffres de ventes de téléphones mobiles.

Les investissements continus dans les activités fixes, l'effet de la crise économique dans le segment professionnel, la diminution des tarifs de roaming en juillet 2009, la baisse des tarifs de terminaison mobile depuis 2008 et l'utilisation croissante des sms gratuits dans les offres prepaid ont eu un impact négatif sur la rentabilité de l'opérateur. Odyssey 2011 est un programme de transformation visant à promouvoir le 'contrôle des coûts' tout en garantissant la croissance des revenus. La mise en oeuvre du projet Odyssey 2011 a quant à elle permis de réaliser en 2009 une économie brute de 30 millions d'euros sur les coûts opérationnels et sur les investissements. En conclusion, l'EBITDA diminue de 4,16 %, passant de 591,6 millions d'euros fin décembre 2008 à 567 millions d'euros un an plus tard. En ligne avec les prévisions, Mobistar clôture l'exercice 2009 sur une marge d'EBITDA du chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 39,2 % contre 41 % un an auparavant.

A la fin de l'exercice 2009, Mobistar enregistre un bénéfice net de 260,3 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 7,07 % par rapport aux 280,1 millions d'euros un an auparavant, mais qui se situe au-delà de la fourchette des prévisions. Le bénéfice net par action passe de 4,67 euros fin décembre 2008 à 4,34 euros un an plus tard.

(1) Le nombre de clients actifs n'inclut pas les cartes 'machine-to-machine'.

(2) Earnings Before Interest, Taxation, Depreciation and Amortisation – résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

(3) Cash-flow organique = flux net de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

Investissements

Au cours de l'exercice 2009, Mobistar a investi 146,1 millions d'euros, ce qui représente 10,1 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, conformément à ses prévisions. Mobistar a principalement investi dans le développement de son réseau 3G/HSDPA, dans son nouveau bâtiment et dans l'aménagement de celui-ci. Au cours de l'année 2009, 346 nouveaux sites ont été mis en service, ce qui porte la couverture totale de la population belge à 87,2 %. Fin mars 2010, tous les départements de Mobistar seront centralisés dans le nouveau bâtiment Sirius à Evere.

2. Mobistar S.A. (activités en Belgique)

Chiffres-clés Mobistar S.A.	2008	2009	Variation
Total clients actifs ⁽⁴⁾ Mobistar S.A. (téléphonie mobile)	3.393.450	3.424.972	+0,93 %
Clients MVNO	345.154	321.543	-6,84 %
Total clients actifs Mobistar S.A. + MVNO (téléphonie mobile)	3.738.604	3.746.515	+0,21 %
ARPU ⁽⁵⁾ (euros/mois/client actif)	32,47	31,54	-2,86 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	1.497,2	1.529,3	+2,14 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	1.411,7	1.410,0	-0,12 %

Base clients mobile

Comme aux premier et deuxième trimestres de l'année, Mobistar enregistre à nouveau une croissance durant le quatrième trimestre 2009 grâce à des initiatives commerciales fructueuses. Fin décembre 2009, la base clients mobile de Mobistar totalise 3.424.972 clients actifs en téléphonie mobile, soit une augmentation de 0,93 % par rapport à fin décembre 2008. En un an, 31.522 nouveaux clients sont venus rejoindre la base clients mobile de Mobistar. Ces nouveaux clients sont principalement des clients postpaid, dont la part dans la base clients totale augmente pour atteindre 60,6 % à la fin de l'exercice 2009. Le nombre de clients MVNO quant à lui diminue de 6,84 % suite à la désactivation de cartes SIM non utilisées chez ses partenaires MVNO. Enfin, la base clients totale mobile (Mobistar + MVNO) augmente de 12.782 unités au cours du quatrième trimestre 2009 et compte 3.746.515 clients actifs en téléphonie mobile fin décembre 2009, soit une progression de 0,21 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de clients Internet mobile détenteurs d'un modem USB ('Internet Everywhere', 'Business Everywhere' et 'Internet Everywhere Ticket') augmente, ainsi que l'utilisation des données mobiles. Le nombre de clients Internet mobile progresse de 82,1 % en 2009 et s'élève à la fin de l'exercice à 85.281, contre 46.827 un an auparavant. De plus en plus de clients optent pour un smartphone et l'utilisation de l'Internet mobile. En témoignent les chiffres de vente des téléphones mobiles, qui sont passés de 725.000 unités en 2008 à 915.000 unités en 2009, soit une progression de 26,2 %, grâce à un investissement soutenu dans la distribution et l'offre la plus étendue de terminaux mobiles en Belgique.

(4) Le nombre de clients actifs n'inclut ni les cartes 'machine-to-machine', ni les cartes MVNO.

(5) Average Revenue Per User – revenu mensuel moyen par client (moyenne lissée des 12 mois précédents), hors MVNO.

Le nombre de cartes SIM pour les applications 'machine-to-machine' (M2M) augmente de 19,3 % en 2009, passant de 108.659 cartes enregistrées fin 2008 à 129.631 cartes un an plus tard. Le potentiel des activités M2M sur le plan international s'est confirmé en 2009, dans un marché caractérisé par une concurrence accrue des acteurs internationaux.

Activités fixes

Dans le segment fixe, Mobistar poursuit sa progression. A la fin de l'exercice 2009, Mobistar enregistre 38.038 clients ADSL, soit une augmentation de 60,1 % en un an. La nouvelle offre ADSL pour 25 euros par mois a convaincu les clients de choisir Mobistar.

Sur le marché professionnel, davantage de clients optent pour les solutions combinées 'One Office Voice Pack' ou 'One Office Full Pack'. Fin 2009, le nombre de clients ayant souscrit aux solutions combinées pour les services télécoms fixes et mobiles s'élève à 30.783, soit une progression de 35 % par rapport aux 22.798 clients enregistrés un an auparavant.

Le nombre de lignes actives en téléphonie fixe augmente en 2009 de 22,7 %, passant de 121.995 lignes actives en téléphonie fixe enregistrées fin décembre 2008 à 149.700 lignes fixes actives un an plus tard.

Evolution du revenu mensuel moyen par client (ARPU)

Sur base annuelle, l'ARPU enregistre une diminution, passant de 32,47 euros à 31,54 euros en raison de l'impact négatif de la réglementation. Durant le quatrième trimestre 2009, la constante amélioration de la proportion prepaid/postpaid dans la base clients et l'utilisation accrue des services de données mobiles ont eu un impact positif sur l'évolution de l'ARPU qui passe de 31,31 euros/mois/client fin septembre 2009 à 31,54 euros/mois/client fin décembre 2009.

Chiffre d'affaires

En ligne avec ses prévisions, Mobistar enregistre au 31 décembre 2009 un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 1.410 millions d'euros, contre 1.411,7 millions d'euros un an auparavant. Les revenus de l'opérateur ont été négativement influencés par la baisse des tarifs de terminaison mobile (MTR) et de roaming. L'impact total de la baisse des MTR et de roaming pour l'exercice 2009 s'élève à 36,6 millions d'euros. Par contre, la diminution des revenus a été compensée par l'augmentation du nombre de clients ADSL et postpaid et par l'utilisation des services de données mobiles. La part des données mobiles dans le chiffre d'affaires de la téléphonie atteint 28,7 % fin décembre 2009, contre 21,8 % un an auparavant.

Le chiffre d'affaires total progresse de 2,14 %, passant de 1.497,2 millions d'euros fin décembre 2008 à 1.529,3 millions d'euros un an plus tard. Cette croissance est également due aux excellents chiffres de ventes de téléphones mobiles. Mobistar offre via ses canaux de distribution le plus large éventail de smartphones et confirme ainsi sa position de leader sur le marché des smartphones. L'accent commercial mis sur les smartphones dans la distribution conjugué à une campagne publicitaire réussie ont permis à l'opérateur d'enregistrer une augmentation de 39,5 % du chiffre d'affaires des ventes de téléphones mobiles.

3. Orange S.A. (activités au Luxembourg)

Chiffres-clés Orange S.A. (ex-VOXmobile)	2008	2009	Variation
Total clients actifs (téléphonie mobile)	79.687	80.753	+1,34 %
ARPU ⁽⁵⁾ (euros/mois/client actif)	32,28	36,26	+12,33 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	39,6	45,5	+14,90 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	33,3	37,7	+13,21 %

En octobre 2009, la filiale luxembourgeoise VOXmobile a été rebaptisée avec succès Orange S.A. L'introduction de la nouvelle marque s'est accompagnée d'un renouvellement complet du portefeuille de produits, adapté aux besoins des clients actuels et futurs, d'un réaménagement du réseau de distribution et d'une importante campagne media. Ce changement de marque a encore renforcé l'évolution positive en 2009. Fin 2009, Orange S.A. totalise 80.753 clients actifs en téléphonie mobile, contre 79.687 clients actifs un an plus tôt, soit une progression de 1,34 %. L'ARPU des clients luxembourgeois augmente de 12,33 % en 2009, passant de 32,28 euros/mois/client fin décembre 2008 à 36,26 euros/mois/client un an plus tard.

Fin décembre 2009, le chiffre d'affaires de la téléphonie s'élève à 37,7 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 13,21 % par rapport aux 33,3 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Le chiffre d'affaires total augmente en 2009 de 14,90 % grâce aux bons chiffres de ventes de téléphones mobiles. Fin décembre 2009, le chiffre d'affaires total d'Orange S.A. au Luxembourg s'élève à 45,5 millions d'euros, contre 39,6 millions d'euros fin 2008.

Orange S.A. confirme ainsi son potentiel de croissance tel que Mobistar l'avait prévu lors de son acquisition en 2007. Mobistar est convaincue que le changement de marque soutiendra la croissance, en raison de la notoriété internationale de la marque Orange.

4. Tendances 2010-2012

Mobistar a établi un important plan de développement pour 2010 afin de poursuivre sa croissance. Mobistar investira d'une part dans de nouvelles lignes de produits afin d'étoffer ses offres convergentes, et d'autre part dans l'intégration de KPN Belgium Business et dans la mise en oeuvre des programmes de transformation Odyssey 2011.

Investissements dans les offres convergentes business et résidentielles

L'extension des offres convergentes avec de nouveaux produits pour le marché résidentiel constitue un pôle de croissance important pour Mobistar. Aujourd'hui, Mobistar est déjà présent sur le marché du 'triple play' et veut désormais étendre ses activités dans le domaine du 'quadruple play'. Afin de mener à bien ces ambitions, Mobistar investira 15 millions d'euros en 2010 dans le lancement de cette activité.

(5) Average Revenue Per User – revenu mensuel moyen par client (moyenne lissée des 12 mois précédents), hors MVNO.

Grâce à l'offre de rachat de KPN Belgium Business signée fin novembre 2009, Mobistar renforcera sa division B2B. L'accord porte sur l'achat de 1.800 km de réseau en fibre, de deux centres de données, de la reprise de 9.000 clients business et des activités carrier de l'ex-Versatel S.A. Mobistar a également signé un accord pour la fourniture de services wholesale ADSL à KPN Belgium. Le transfert devrait être effectif dans le courant du premier trimestre 2010 après son approbation par le Conseil de la concurrence. Mobistar prévoit que ce rachat générera des synergies en termes d'infrastructure réseau et de base clients. Selon les calculs de Mobistar, l'intégration des activités business et l'accord wholesale auront sur base annuelle un impact proforma de 100 millions d'euros sur le chiffre d'affaires et une marge d'EBITDA de 10 à 15 %. Les prévisions pour 2010 porteront sur neuf mois d'activité de KPN Belgium Business.

La mise en oeuvre des programmes de transformation Odyssey 2011 pour le renouvellement de l'infrastructure IT et réseau ainsi que du service clientèle se poursuivra en 2010. Mobistar prévoit ainsi de réaliser au cours des trois prochaines années une économie brute de plus de 100 millions d'euros sur les coûts opérationnels et sur les investissements.

Mesures réglementaires

En 2010, les mesures réglementaires pèseront sur les résultats de l'opérateur. L'annonce récente de l'IBPT relative à la baisse des tarifs de terminaison mobile aura un impact sur le chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. Mobistar a pris acte du projet et prendra activement part à la consultation au sein du secteur, prévue jusqu'au 12 mars 2010.

La baisse annoncée des tarifs de roaming pour le trafic voix et data au 1er juillet 2010 (de 43 cents à 39 cents HTVA pour le trafic voix et de 1 euro/Mb à 0,8 euro/Mb pour les données mobiles) impactera le chiffre d'affaires à hauteur de 27 millions d'euros.

Perspectives à court et moyen terme

Les perspectives d'avenir de Mobistar tiennent compte de l'influence des mesures réglementaires et de son programme d'investissements. Les hypothèses sont basées sur les chiffres actuels de l'évolution du contexte économique belge et pourraient être modifiées en fonction de l'évolution du dossier de la subvention des terminaux en Belgique et si la situation économique devait encore se dégrader.

La baisse des tarifs de roaming et du MTR telle qu'annoncée aujourd'hui et les investissements nécessaires au lancement du 'quadruple play' et à la création de valeur de la base clients influenceront négativement le chiffre d'affaires et l'EBITDA. Ces derniers seront compensés partiellement par la croissance organique de Mobistar et d'Orange S.A. et par l'intégration de KPN Belgium Business pour une période de 9 mois.

Dans ce contexte, Mobistar prévoit pour l'exercice 2010 un chiffre d'affaires comparable à celui de 2009, un résultat net situé entre 210 et 230 millions d'euros et un niveau d'investissements représentant 10 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. L'EBITDA quant à lui se situera entre 500 et 520 millions d'euros et le cash-flow organique entre 260 et 280 millions d'euros. Mobistar prévoit que ces investissements porteront leurs fruits au-delà de 2010 grâce à la croissance positive du chiffre d'affaires et du cash-flow organique.

Partenariat stratégique

Mobistar a conclu un contrat de partenariat stratégique avec France Télécom qui favorise l'accès au know-how de France Télécom et définit certains services prestés par France Télécom au profit de Mobistar. Ces prestations ont été valorisées à hauteur de 5 millions d'euros sur base annuelle et ce à partir de janvier 2010.

Le Conseil d'Administration de Mobistar a pris sa décision en février 2010 au terme d'une procédure d'analyse effectuée par les administrateurs indépendants conformément au code des sociétés.

5. Rémunération des actionnaires

Le Conseil d'Administration de Mobistar confirme que la solide situation financière de la société lui permet de réaliser le programme d'investissements annoncé et d'octroyer une rémunération à ses actionnaires pour un montant total de 273 millions d'euros. Le Conseil d'Administration proposera le paiement d'un dividende ordinaire de 2,90 euros par action le 21 mai 2010 et d'un dividende extraordinaire de 1,65 euro par action le 20 août 2010, et le soumettra à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 5 mai 2010.

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES: MOBB) est l'un des principaux acteurs du monde des télécommunications en Belgique et au Luxembourg, actif en téléphonie mobile, en téléphonie fixe, en ADSL et sur d'autres marchés à fort potentiel de croissance. Des produits et services innovants sont développés pour le marché résidentiel et pour celui des professionnels. Mobistar est cotée à la Bourse de Bruxelles et fait partie du groupe France Télécom.

MOBB
LISTED
NYSE
EURONEXT

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Patti Verdoodt - Service presse: +32 (0)495 55 96 26 - e-mail: press@mail.mobistar.be - <http://corporate.mobistar.be/press>
Christophe Lemaitre - Investor Relations: +32 (0)2 745 72 26 - e-mail: ir@mail.mobistar.be

Rapport de gestion relatif au quatrième trimestre 2009

1. Faits marquants du quatrième trimestre 2009

Stratégie de mobilité

Dans un marché économique défavorable, Mobistar poursuit sa stratégie 'mobility centric'. Les promotions de fin d'année destinées aux clients résidentiels ont été moins agressives que les actions promotionnelles lancées durant les mois d'été. Mobistar a ainsi pu mieux positionner ses propres campagnes sans porter préjudice à sa stratégie de valeur.

Un partenaire MVNO de Mobistar s'est lancé dans la vente de téléphones mobiles subsidiés. Mobistar ne l'a pas suivi dans cette voie, car il n'y a toujours pas de cadre légal pour les ventes conjointes. Les données mobiles restent un pôle de croissance important dans la stratégie de valeur. C'est ainsi qu'au cours du quatrième trimestre 2009, Mobistar a centré ses campagnes marketing sur les 'smartphones' à écran tactile, dont les Mobistar Centers offrent la plus large gamme sur le marché belge.

Le nombre de clients Internet mobile ne cesse de progresser. Fin décembre 2009, le nombre total de clients 'Internet Everywhere' et 'Business Everywhere' s'élevait à 85.281. Le nombre total de clients ADSL a encore augmenté au cours du quatrième trimestre 2009 pour atteindre 38.000 clients à fin 2009. Mobistar comptait également 178.409 clients 'AtHome' au 31 décembre 2009.

Dans le segment professionnel, les offres convergentes 'One Office Voice Pack' et 'One Office Full Pack' restent un succès dans un marché soumis aux effets négatifs de la crise économique. Le 25 novembre 2009, Mobistar a annoncé un accord avec KPN Mobile International B.V. portant sur le rachat des activités de KPN Belgium Business S.A. (B2B et carrier de KPN en Belgique) pour un montant de 65 millions d'euros. L'accord comprend le rachat du réseau en fibre et la reprise des clients business et des activités wholesale de l'ex-Versatel S.A. Mobistar peut ainsi offrir un meilleur service à ses clients professionnels existants, tout en apportant un appui à ses autres segments. Le transfert sera effectif dans le courant du premier trimestre de 2010, après son approbation par le Conseil de la concurrence.

Sur le marché des applications 'machine-to-machine', Mobistar poursuit sa progression et enregistre 129.631 cartes SIM au 31 décembre 2009.

Evolution de la base clients

Comme aux premier et deuxième trimestres de l'année, Mobistar enregistre à nouveau une croissance durant le quatrième trimestre 2009 grâce à des initiatives commerciales fructueuses. Fin décembre 2009, la base clients mobile de Mobistar totalise 3.424.972 clients actifs en téléphonie mobile, soit une augmentation de 0,93 % par rapport à fin décembre 2008. En un an, 31.522 nouveaux clients sont venus rejoindre la base clients mobile de Mobistar. Ces nouveaux clients sont principalement des clients postpaid, dont la part dans la base clients totale augmente pour atteindre 60,6 % à la fin de l'exercice 2009. Le nombre de clients MVNO quant à lui diminue de 6,84 % suite à la désactivation de cartes SIM non utilisées chez ses partenaires MVNO. Enfin, la base clients totale mobile (Mobistar + MVNO) augmente de 12.782 unités au cours du quatrième trimestre 2009 et compte 3.746.515 clients actifs en téléphonie mobile fin décembre 2009, soit une progression de 0,21 % par rapport à l'année précédente.

Le nombre de clients Internet mobile détenteurs d'un modem USB ('Internet Everywhere', 'Business Everywhere' et 'Internet Everywhere Ticket') augmente, ainsi que l'utilisation des données mobiles. Le nombre de clients Internet

mobile progresse de 82,1 % en 2009 et s'élève à la fin de l'exercice à 85.281, contre 46.827 un an auparavant. De plus en plus de clients optent pour un smartphone et l'utilisation de l'Internet mobile. En témoignent les chiffres de vente des téléphones mobiles, qui sont passés de 725.000 unités en 2008 à 915.000 unités en 2009, soit une progression de 26,2 %, grâce à un investissement soutenu dans la distribution et l'offre la plus étendue de terminaux mobiles en Belgique.

Le nombre de cartes SIM pour les applications 'machine-to-machine' (M2M) augmente de 19,3 % en 2009, passant de 108.659 cartes enregistrées fin 2008 à 129.631 cartes un an plus tard. Le potentiel des activités M2M sur le plan international s'est confirmé en 2009, dans un marché caractérisé par une concurrence accrue des acteurs internationaux.

Evolution du revenu mensuel moyen par client (ARPU)

Sur base annuelle, l'ARPU enregistre une diminution, passant de 32,47 euros à 31,54 euros en raison de l'impact négatif de la réglementation. Durant le quatrième trimestre 2009, la constante amélioration de la proportion prepaid/postpaid dans la base clients et l'utilisation accrue des services de données mobiles ont eu un impact positif sur l'évolution de l'ARPU qui passe de 31,31 euros/mois/client fin septembre 2009 à 31,54 euros/mois/client fin décembre 2009.

Orange S.A. (Luxembourg), ex-VOXmobile S.A.

En octobre 2009, la filiale luxembourgeoise VOXmobile a été rebaptisée avec succès Orange S.A. L'introduction de la nouvelle marque s'est accompagnée d'un renouvellement complet du portefeuille de produits, adapté aux besoins des clients actuels et futurs, d'un réaménagement du réseau de distribution et d'une importante campagne media. Ce changement de marque a encore renforcé l'évolution positive en 2009. Fin 2009, Orange S.A. totalise 80.753 clients actifs en téléphonie mobile, contre 79.687 clients actifs un an plus tôt, soit une progression de 1,34 %. L'ARPU des clients luxembourgeois augmente de 12,33 % en 2009, passant de 32,28 euros/mois/client fin décembre 2008 à 36,26 euros/mois/client un an plus tard.

Fin décembre 2009, le chiffre d'affaires de la téléphonie s'élève à 37,7 millions d'euros, ce qui représente une croissance de 13,21 % par rapport aux 33,3 millions d'euros enregistrés un an auparavant. Le chiffre d'affaires total augmente en 2009 de 14,90 % grâce aux bons chiffres de ventes de téléphones mobiles. Fin décembre 2009, le chiffre d'affaires total d'Orange S.A. au Luxembourg s'élève à 45,5 millions d'euros, contre 39,6 millions d'euros fin 2008.

Orange S.A. confirme ainsi son potentiel de croissance tel que Mobistar l'avait prévu lors de son acquisition en 2007. Mobistar est convaincue que le changement de marque soutiendra la croissance, en raison de la notoriété internationale de la marque Orange.

Développement du réseau

Mobistar a investi 146,1 millions d'euros en 2009, ce qui représente 10 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. L'opérateur a décidé de reporter certains investissements de réseau en raison (1) du délai de négociation des arrêtés d'exécution relatifs à l'implémentation de la nouvelle norme 3V/m dans la Région Bruxelles-Capitale, (2) du renouvellement planifié de l'infrastructure IT et (3) de l'entrée en vigueur d'un accord de coopération avec KPN Belgium relatif à la gestion des sites.

Le 8 octobre 2009, Mobistar et KPN Belgium ont en effet signé un accord afin de rechercher ensemble un maximum de synergies en termes d'achat, de construction et d'exploitation de nouveaux sites destinés au développement de leurs réseaux mobiles respectifs. Cette collaboration permettra à Mobistar d'enregistrer une diminution considérable de ses coûts au cours des prochaines années.

Le réseau Mobistar comptait 4.861 sites fin décembre 2009, dont 608 partagés. Ceux-ci correspondent à un total de 14.583 cellules.

2. Commentaires sur la situation financière

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué au cours du quatrième trimestre 2009 et englobe la société Mobistar S.A., la société luxembourgeoise Orange S.A. (ex- VOXmobile S.A.) et 50 % de l'association momentanée 'Irisnet'.

Résultats

En ligne avec ses prévisions, Mobistar enregistre au 31 décembre 2009 un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 1.410 millions d'euros, contre 1.411,7 millions d'euros un an auparavant. Les revenus de l'opérateur ont été négativement influencés par la baisse des tarifs de terminaison mobile (MTR) et de roaming. L'impact total de la baisse des MTR et de roaming pour l'exercice 2009 s'élève à 36,6 millions d'euros. Par contre, la diminution des revenus a été compensée par l'augmentation du nombre de clients ADSL et postpaid et par l'utilisation des services de données mobiles. La part des données mobiles dans le chiffre d'affaires de la téléphonie atteint 28,7 % fin décembre 2009, contre 21,8 % un an auparavant.

Le chiffre d'affaires total progresse de 2,14 %, passant de 1.497,2 millions d'euros fin décembre 2008 à 1.529,3 millions d'euros un an plus tard. Cette croissance est également due aux excellents chiffres de ventes de téléphones mobiles. Mobistar offre via ses canaux de distribution le plus large éventail de smartphones et confirme ainsi sa position de leader sur le marché des smartphones. L'accent commercial mis sur les smartphones dans la distribution conjugué à une campagne publicitaire réussie ont permis à l'opérateur d'enregistrer une augmentation de 39,5 % du chiffre d'affaires des ventes de téléphones mobiles.

Bilan

Le total du bilan consolidé a atteint 1.153,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 par rapport aux 1.200,3 millions d'euros actés au 31 décembre 2008.

Les actifs non-courants s'élevaient à 882,5 millions d'euros fin 2009, contre 898,0 millions d'euros un an auparavant. Cette légère baisse résulte principalement du fait que les investissements réalisés en 2009 étaient inférieurs aux amortissements, s'élevant respectivement à 146,1 millions d'euros et 164,3 millions d'euros.

Les actifs courants sont passés de 302,3 millions d'euros à fin 2008 à 270,6 millions d'euros fin décembre 2009, suite à la baisse des créances commerciales ouvertes et autres actifs courants.

Les capitaux propres sont passés de 452,5 millions d'euros à fin 2008 à 440,8 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette diminution résulte du dividende payé sur le résultat 2008, qui a été approuvé par l'Assemblée Générale du 6 mai 2009 pour un montant total de 273,1 millions d'euros. Le résultat net de 260,3 millions d'euros réalisé au cours de l'exercice 2009 a presque entièrement compensé cette baisse.

Les dettes non-courantes sont passées de 91,8 millions d'euros à fin 2008 à 14,6 millions d'euros à fin 2009 en raison de la reclassification de la dette financière pour un montant de 50 millions d'euros du long terme vers le court terme, représentant l'encours sur la facilité long terme de France Télécom échéant au 31 décembre 2010.

Les dettes courantes ont augmenté, passant de 656,0 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 697,7 millions d'euros à fin 2009. Cette augmentation est principalement due à la reclassification de la dette financière pour un montant de 50 millions d'euros du long terme vers le court terme (comme expliqué ci-dessus), et à la baisse des dettes commerciales pour -18,0 millions d'euros.

La dette nette de la société s'élevait au 31 décembre 2009 à 279,4 millions d'euros.

Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel 2008 (p.14).

Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2008 et dans les rapports trimestriels 2009 ont été mises à jour de la manière suivante:

Antennes: La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 35,0 millions d'euros et fait l'objet d'une réduction de valeur pour sa totalité, dont 6,9 millions d'euros à charge de l'exercice 2009.

Tarifs de terminaison mobile: La Cour d'Appel a annulé, dans sa décision du 30 juin 2009, les décisions de l'IBPT concernant les niveaux de MTR adoptées en août 2006 et décembre 2007. L'IBPT travaille à l'élaboration d'une décision rétroactive concernant l'annulation de la décision du 11 août 2006. L'action en annulation contre la décision du régulateur du 29 avril 2008 est toujours pendante.

Abus de position dominante de Belgacom Mobile: Mobistar est intervenue dans une action lancée par KPN Group Belgium à l'encontre de Belgacom Mobile par laquelle KPN Group Belgium réclame des dommages et intérêts en réparation de pratiques d'abus de position dominante. Mobistar reproche également à Belgacom Mobile des pratiques d'abus de position dominante et demande la réparation du dommage subi du fait de ces pratiques. En mai 2007, le Tribunal de Commerce de Bruxelles a rendu un jugement confirmant la position dominante de Belgacom Mobile entre 1999 et 2004 et désignant des experts avec mission de déterminer certains abus et de calculer le dommage subi par Mobistar et KPN Group Belgium. Le rapport préliminaire des experts a été communiqué le 2 octobre 2009. Il confirme les faits reprochés à Belgacom Mobile et conclut à un dommage de 1,18 milliard d'euros pour Mobistar et KPN Group Belgium. Une fois finalisé et après avoir pris en compte les remarques des parties, le rapport sera transmis au Tribunal de Commerce qui adoptera une décision.

Abus de position dominante de Belgacom Mobile: Dans sa décision en date du 26 mai 2009, le Conseil de la Concurrence a sanctionné Belgacom Mobile à hauteur de 66 millions d'euros pour abus de position dominante sur le marché mobile en raison d'une pratique de squeeze tarifaire pendant les années 2004-2005. Mobistar était intervenue et a fait appel de cette décision, principalement en ce qu'elle n'a pas retenu les abus de rabais de fidélité sur la période 2002-2005, de discrimination on net / off net pour la période 2002-2005 ni l'existence d'un

squeeze tarifaire pour les années 2002-2003 à l'encontre de Belgacom Mobile. Belgacom Mobile et KPN Group Belgium ont également fait appel de cette décision. Enfin, suite à la décision du Conseil, Mobistar a saisi le Tribunal de Commerce à l'encontre de Belgacom Mobile pour obtenir réparation du dommage subi.

Abus de position dominante de Belgacom sur le marché du haut débit: Mobistar, conjointement avec KPN Belgium, a saisi la Commission Européenne d'une plainte contre Belgacom pour abus de position dominante sur le marché du haut débit.

Accès à la boucle locale et au débit binaire: Les actions intentées par Mobistar devant le Conseil de la Concurrence pour obtenir un accès raisonnable, i.e. non discriminatoire et orienté vers les coûts par rapport à l'offre Discovery Line et un accès au débit binaire ADSL2+, sont pendantes. Mobistar, conjointement avec KPN Belgium, a introduit un recours à l'encontre des décisions de l'IBPT en date du 11 juin et 25 juin 2008 fixant les tarifs de gros de l'offre d'accès binaire ADSL2+. L'audience s'est déroulée fin 2009, la décision de la Cour est attendue au courant du premier trimestre 2010.

Renouvellement des licences 2G: Le 25 novembre 2008, l'IBPT et le Ministre de l'Entreprise et de la Simplification administrative ont adopté chacun une décision statuant que la licence 2G de Mobistar qui arrivera à échéance le 27 novembre 2010 ne sera pas tacitement renouvelée. Une décision similaire avait été prise vis-à-vis de Belgacom Mobile et de Base.

Mobistar a interjeté appel contre la décision de l'IBPT devant la Cour d'Appel, en demandant l'annulation de la décision par une action intentée le 24 décembre 2008. Mobistar a interjeté appel contre la décision du Ministre devant le Conseil d'Etat, en demandant la suspension et l'annulation de la décision par une action intentée le 24 décembre 2008.

Après avoir annulé la décision de l'IBPT concernant la licence 2G de Proximus dans un arrêt en date du 20 juillet 2009, la Cour d'Appel a également annulé dans son arrêt en date du 22 septembre 2009 la décision de l'IBPT de ne pas renouveler tacitement la licence 2G de Mobistar. La Cour d'Appel indique que la compétence d'une telle décision revient à l'IBPT et non au Ministre mais qu'en l'espèce la décision est nulle pour défaut de motivation et non respect des règles procédurales. La licence 2G de Mobistar est donc renouvelée pour cinq années, jusqu'en novembre 2015, aux mêmes conditions. L'IBPT, à la demande du Ministre, a toutefois lancé une consultation en novembre 2009 sur un projet de loi visant à créer une nouvelle redevance de renouvellement pour la période 2010-2015.

3. Tendances

Les perspectives d'avenir de Mobistar tiennent compte de l'influence des mesures réglementaires et de son programme d'investissements. Les hypothèses sont basées sur les chiffres actuels de l'évolution du contexte économique belge et pourraient être modifiées en fonction de l'évolution du dossier de la subvention des terminaux en Belgique et si la situation économique devait encore se dégrader.

La baisse des tarifs de roaming et du MTR telle qu'annoncée aujourd'hui et les investissements nécessaires au lancement du 'quadruple play' et à la création de valeur de la base clients influenceront négativement le chiffre d'affaires et l'EBITDA. Ces derniers seront compensés partiellement par la croissance organique de Mobistar et d'Orange S.A. et par l'intégration de KPN Belgium Business pour une période de 9 mois.

Dans ce contexte, Mobistar prévoit pour l'exercice 2010 un chiffre d'affaires comparable à celui de 2009, un résultat net situé entre 210 et 230 millions d'euros et un niveau d'investissements représentant 10 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. L'EBITDA quant à lui se situera entre 500 et 520 millions d'euros et le cash-flow organique entre 260 et 280 millions d'euros. Mobistar prévoit que ces investissements porteront leurs fruits au-delà de 2010 grâce à la croissance positive du chiffre d'affaires et du cash-flow organique.

Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Benoit Scheen, CEO, et Werner De Laet, CFO, déclarons qu'à notre connaissance:

- a) les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.



Benoit Scheen
CEO



Werner De Laet
CFO

Rapport du commissaire aux actionnaires de Mobistar S.A. sur la revue limitée des états financiers résumés et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le commissaire a confirmé que ses travaux de révision des comptes consolidés sont terminés quant au fond et n'ont pas révélé de correction significative qui devrait être apportée aux données comptables reprises dans le communiqué.

Bruxelles, le 9 février 2010

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCC
Commissaire
représentée par Herman Van den Abeele, Associé

Etats financiers résumés et consolidés selon les normes IFRS

Compte de résultat consolidé (Mio €)

	Groupe Mobistar		
	31.12.2009	31.12.2008	Variation (%)
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires de la téléphonie	1 444,8	1 443,7	0,1%
Chiffre d'affaires de vente de matériel	122,4	89,0	37,5%
Total du chiffre d'affaires	1 567,2	1 532,7	2,3%
Autres produits d'exploitation	37,6	34,1	10,3%
Total des produits d'exploitation	1 604,8	1 566,8	2,4%
Charges d'exploitation			
Coûts d'interconnexion	-358,1	-328,7	9,0%
Autres coûts d'acquisition des produits et services vendus	-250,2	-219,2	14,1%
Services et biens divers	-271,5	-278,9	-2,7%
Avantages du personnel	-133,1	-132,2	0,7%
Amortissements et pertes de valeur	-164,3	-173,1	-5,1%
Autres charges d'exploitation	-24,9	-16,2	53,7%
Total des charges d'exploitation	-1 202,1	-1 148,3	4,7%
EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements et pertes de valeur)	567,0	591,6	-4,2%
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	39,2%	41,0%	
EBIT (résultat opérationnel)	402,7	418,5	-3,8%
Produits financiers	1,4	1,9	-26,3%
Charges financières	-6,1	-7,4	-17,6%
Résultat opérationnel après déduction des charges financières nettes	398,0	413,0	-3,6%
Impôts	-137,7	-132,9	3,6%
Résultat des activités poursuivies et de la période (*)	260,3	280,1	-7,1%
Part du groupe dans le résultat de la période	260,3	280,1	-7,1%
Etat du résultat global consolidé			
Résultat des activités poursuivies et de la période	260,3	280,1	-7,1%
Autres éléments du résultat global	0	0	
Résultat global de l'ensemble consolidé	260,3	280,1	-7,1%
Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période	260,3	280,1	-7,1%
Résultat de base par action en €	4,34	4,54	-4,4%
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	60 014 414	61 754 776	
Résultat dilué par action en €	4,34	4,54	-4,4%
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires	60 014 414	61 754 776	

(*) En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

Bilan consolidé (Mio €)

	31.12.2009	31.12.2008
ACTIF		
Actifs non-courants		
Goodwill	79,3	79,3
Immobilisations incorporelles	235,5	273,1
Immobilisations corporelles	548,9	529,5
Autres actifs non-courants	11,5	11,2
Impôts différés	7,3	4,9
Total des actifs non-courants	882,5	898,0
Actifs courants		
Stocks	10,1	12,3
Créances commerciales	204,4	217,2
Autres actifs courants	46,1	66,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,0	6,8
Total des actifs courants	270,6	302,3
Total de l'actif	1 153,1	1 200,3
CAPITAUX PROPRES ET DETTES		
Capitaux propres		
Capital	109,2	109,2
Réserve légale	35,7	35,7
Bénéfice reporté	295,9	307,6
Total des capitaux propres	440,8	452,5
Dettes non-courantes		
Dettes à plus d'un an	0,0	75,0
Provisions à long terme	14,6	15,1
Impôts différés	0,0	1,7
Total des dettes non-courantes	14,6	91,8
Dettes courantes		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	50,0	0,0
Emprunts à court terme	248,0	243,3
Dettes commerciales	266,4	284,4
Dettes liées aux avantages du personnel	25,4	28,6
Impôts	37,4	29,5
Revenus différés	68,0	66,3
Autres dettes courantes	2,5	3,9
Total des dettes courantes	697,7	656,0
Total des dettes	712,3	747,8
Total des capitaux propres et des dettes	1 153,1	1 200,3

Variations des capitaux propres (Mio €)

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2009	109,2	0,0	35,7	307,6	452,5
Résultat des activités poursuivies et de la période				260,3	260,3
Résultat global de l'ensemble consolidé				260,3	260,3
Plan d'intéressement sur les actions France Télécom				1,3	1,3
Dividendes				-273,1	-273,1
Coûts des transactions imputées en capitaux propres				-0,2	-0,2
Solde au 31 décembre 2009	109,2	0,0	35,7	295,9	440,8

	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2008	357,1	0,1	35,7	375,1	768,0
Résultat des activités poursuivies et de la période				280,1	280,1
Résultat global de l'ensemble consolidé				280,1	280,1
Plan d'intéressement sur les actions France Télécom				1,3	1,3
Remboursement de capital	-248,0				-248,0
Dividendes				-173,6	-173,6
Rachat et annulation d'actions				-175,0	-175,0
Impact première application IFRIC 13 - Programmes de Fidélisation				0,5	0,5
Incorporation des primes d'émission au capital	0,1	-0,1			0,0
Coûts des transactions imputées en capitaux propres				-0,8	-0,8
Solde au 31 décembre 2008	109,2	0,0	35,7	307,6	452,5

Tableau consolidé des flux de trésorerie (Mio €)

	31.12.2009	31.12.2008
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat opérationnel après déduction des charges financières nettes	398,0	413,0
Ajustements pour:		
Amortissements et pertes de valeur	164,3	173,1
Paieement fondé sur des actions	1,3	1,3
Résultat opérationnel ajusté après déduction des charges financières nettes	563,6	587,4
Stocks (augmentation -, diminution +)	2,2	1,6
Créances commerciales (augmentation -, diminution +)	12,8	-33,7
Actifs d'impôts différés (augmentation -, diminution +)	-2,4	1,0
Revenu à facturer (augmentation -, diminution +)	21,4	-15,9
Autres actifs courants (augmentation -, diminution +)	-0,9	2,3
Autres actifs non-courants (augmentation -, diminution +)	2,0	2,1
Dettes commerciales (augmentation +, diminution -)	-18,0	15,6
Dettes liées aux avantages du personnel (augmentation +, diminution -)	-3,2	-1,8
Impôts courants (augmentation +, diminution -)	7,9	-4,9
Dettes d'impôts différés (augmentation +, diminution -)	-1,7	1,7
Revenus différés (augmentation +, diminution -)	1,7	19,0
Dividendes à payer (augmentation +, diminution -)	0,0	1,0
Autres dettes courantes (augmentation +, diminution -)	-1,4	0,6
Provisions et dettes commerciales à long terme (augmentation +, diminution -)	-0,5	0,5
Variation des besoins en fonds de roulement	19,9	-10,9
Charge d'impôts exigibles	-141,8	-130,4
Charge d'impôts différés	4,1	-2,5
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (*)	445,8	443,6
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-146,1	-159,9
Acquisition de filiale	0,0	-6,7
Revenus provenant de la vente d'équipement	0,0	14,7
Prêts et avances garantis à long terme	-9,9	-6,9
Remboursement prêts garantis à long terme	7,0	0,0
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-149,0	-158,8
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Encaissement provenant de nouveaux prêts à court terme	4,7	237,2
Encaissement / Décaissement provenant de nouveaux prêts à long terme	-25,0	75,0
Capital et primes d'émission - remboursement de capital (AG du 7 mai 2008)	0,0	-248,0
Achats nets d'actions propres	0,0	-175,0
Coût des transactions imputées en capitaux propres	-0,2	-0,8
Dividendes payés	-273,1	-173,6
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-293,6	-285,2

	31.12.2009	31.12.2008
Augmentation (+) , diminution (-) de trésorerie et équivalents de trésorerie	3,2	-0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	6,8	7,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	10,0	6,8
(*) Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles incluent:		
- les intérêts payés	4,2	5,9
- les intérêts perçus	0,7	1,6
- les impôts payés	132,2	137,7

Information sectorielle (Mio €)

	31.12.2009 Belgique			31.12.2009 Luxembourg	Elimination interco	Groupe Mobistar
	Mobile	Fixe	Total	Total	Total	Total
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires de la téléphonie	1 323,6	86,4	1 410,0	37,7	-2,9	1 444,8
Chiffre d'affaires de vente de matériel	119,3	0,0	119,3	7,8	-4,8	122,4
Total du chiffre d'affaires	1 442,9	86,4	1 529,3	45,5	-7,6	1 567,2
Autres produits d'exploitation	34,2	3,3	37,5	0,3	-0,2	37,6
Total des produits d'exploitation	1 477,1	89,7	1 566,8	45,8	-7,8	1 604,8
Résultats						
Résultat opérationnel avant amortissements et pertes de valeur (EBITDA)	578,7	-16,1	562,6	4,4		567,0
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	43,7%	-18,6%	39,9%	11,7%		39,2%
Résultat opérationnel (EBIT)	430,8	-20,8	410,1	-7,3		402,8
Revenu financier net			-3,9	-0,8		-4,7
Impôts sur le résultat			-139,4	1,7		-137,7
Résultat net			266,8	-6,4		260,4

La présentation des données de 2008 a été retraitée de façon à être comparable.

	31.12.2008 Belgique			31.12.2008 Luxembourg	Elimination interco	Groupe Mobistar
	Mobile	Fixe	Total	Total	Total	Total
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires de la téléphonie	1 328,6	83,1	1 411,7	33,3	-1,3	1 443,7
Chiffre d'affaires de vente de matériel	85,2	0,3	85,5	6,3	-2,8	89,0
Total du chiffre d'affaires	1 413,8	83,4	1 497,2	39,6	-4,1	1 532,7
Autres produits d'exploitation	31,2	2,7	33,9	0,2	0,0	34,1
Total des produits d'exploitation	1 445,0	86,1	1 531,1	39,8	-4,1	1 566,8
Résultats						
Résultat opérationnel avant amortissements et pertes de valeur (EBITDA)	604,2	-14,8	589,5	2,1		591,6
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	45,5%	-17,8%	41,8%	6,3%		41,0%
Résultat opérationnel (EBIT)	441,8	-17,5	424,3	-5,8		418,5
Revenu financier net			-3,8	-1,7		-5,5
Impôts sur le résultat			-131,9	-1,0		-132,9
Résultat net			288,6	-8,5		280,1

Données trimestrielles

		Chiffres trimestriels 2008				FY 2008
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 310,8	3 348,1	3 358,9	3 393,5	
dont Postpaid	en milliers	1 806,6	1 855,2	1 890,7	1 939,6	
dont Prepaid	en milliers	1 504,2	1 492,9	1 468,2	1 453,9	
Clients MVNO	en milliers	247,0	297,1	316,1	345,2	
Clients Orange S.A. (Luxembourg / ex-VOXmobile)	en milliers	74,1	74,8	77,5	79,7	
Total Groupe Mobistar	en milliers	3 632,0	3 720,0	3 752,5	3 818,3	
Evolution de l'ARPU						
ARPU mensuel total (moyenne lissée des 12 mois précédents, roaming visiteurs inclus)	en EUR/mois	33,66	33,11	32,79	32,35	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	43,34	43,84	43,76	42,97	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	15,95	16,31	16,36	16,54	
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	323,0	337,8	338,9	328,9	1 328,6
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Fixe/Data	en Mio EUR	20,2	19,4	22,0	21,6	83,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange S.A. (Luxembourg / ex-VOXmobile)	en Mio EUR	7,9	8,7	8,4	8,3	33,3
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar*	en Mio EUR	350,8	365,7	369,0	358,2	1 443,7
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	11,6	17,5	24,8	35,1	89,0
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	362,4	383,1	393,8	393,4	1 532,7
Total EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	143,4	156,6	150,4	141,2	591,6
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		40,9%	42,8%	40,8%	39,4%	41,0%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	68,7	76,3	70,5	64,6	280,1
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	1,11	1,23	1,18	1,15	4,67
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	1,09	1,23	1,14	1,07	4,54
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	30,1	39,5	39,5	50,8	159,9
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		9%	11%	11%	14%	11%

* après élimination des transactions inter-groupe.

		Chiffres trimestriels 2009				FY 2009
		Q1	Q2	Q3	Q4	
Evolution de la base clients						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 421,5	3 443,0	3 420,7	3 425,0	
dont Postpaid	en milliers	1 979,1	2 013,9	2 033,4	2 077,1	
dont Prepaid	en milliers	1 442,3	1 429,2	1 387,3	1 347,8	
Clients MVNO	en milliers	363,1	344,5	313,0	321,5	
Clients Orange S.A. (Luxembourg / ex-VOXmobile)	en milliers	79,7	79,6	80,1	80,8	
Total Groupe Mobistar	en milliers	3 864,2	3 867,2	3 813,8	3 827,3	
Evolution de l'ARPU						
ARPU mensuel total (moyenne lissée des 12 mois précédents, roaming visiteurs inclus)						
	en EUR/mois	32,00	31,65	31,31	31,54	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	39,13	39,31	39,48	39,63	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	16,86	17,84	17,85	18,14	
Pertes et profits						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Mobile	en Mio EUR	319,3	332,4	331,7	340,2	1 323,6
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobistar Fixe/Data	en Mio EUR	22,1	22,1	20,7	21,5	86,4
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange S.A. (Luxembourg / ex-VOXmobile)	en Mio EUR	8,7	9,7	9,7	9,8	37,8
Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar*	en Mio EUR	349,6	363,7	361,5	370,1	1 444,8
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	21,6	26,7	24,6	49,5	122,4
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	371,2	390,4	386,1	419,6	1 567,2
Total EBITDA consolidé Mobistar	en Mio EUR	134,0	144,4	142,4	146,2	567,0
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		38,3%	39,7%	39,4%	39,5%	39,2%
Total résultat net consolidé Mobistar	en Mio EUR	60,1	68,4	67,1	64,7	260,3
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	1,00	1,14	1,12	1,08	4,34
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	1,00	1,14	1,12	1,08	4,34
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	25,7	35,4	36,8	48,2	146,1
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		7%	10%	10%	13%	10%

* après élimination des transactions inter-groupe.